

RUBRIQUE 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société

1.1. Identificateur de produit

Code du produit : DS300

Nom : Dentimatic

UFI Y7C2-20F4-4002-AXAC

1.2. Utilisations finales particulières Détergent tensio-actif produisant peu de mousse et de résidus à utiliser dans les laveurs-désinfecteurs dentaires.

1.3. Fournisseur

Dentisan
Bateman Street
Derby

DE23 8JL

Téléphone : +44 (0)1332 268 526

Web : www.dentisan.co.uk

Fax : +44 (0)1332 295941

E-mail : info@dentisan.co.uk

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +44 (0)1332 292402

RUBRIQUE 2 : Identification des dangers (Produit non dilué)

2.1. Classification du mélange

Selon le règlement 1272/2008

Dangers pour la santé : Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, Skin Irrit. 2

Dangers physiques : Non classé

Dangers pour l'environnement : Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage Danger

Selon le règlement 1272/2008



H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

P264 Se laver soigneusement les mains après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P405 Garder sous clef.

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3 : Composition/informations sur les composants

Matière	Numéro CAS	Taux	N° CE (si disponible)	N° règlement CE REACH (si disponible)	Dangers (voir la section 16)
Acide éthylènediamine-tétracétique, sel tétrasodique	64-02-8	15-30 %	200-573-9	01-2119486762-27	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, Met. Corr. 1, Skin Irrit. 2 H290 H318 H302 H315

RUBRIQUE 4 : Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Contact avec les yeux : Laver abondamment avec de l'eau durant 10 minutes en maintenant les paupières écartées. Demander immédiatement un avis médical.

Contact avec la peau : Retirer les vêtements contaminés, laver la peau à l'eau et consulter un médecin si l'irritation persiste.

Inhalation : En cas d'irritation, transporter la personne à l'extérieur, la garder au chaud et au repos. Consulter un médecin immédiatement.

Ingestion : Ne pas faire vomir. Si la personne est consciente, lui faire boire de l'eau. Demander immédiatement un avis médical.

Protection pour les secouristes : EPI permettant d'éviter tout contact. Voir la section 8,2.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Danger pour les yeux : Provoque une irritation et des lésions graves.

Danger pour la peau : Provoque une irritation grave.

Danger respiratoire : Aucun danger dans des conditions normales d'utilisation. Inhaler le brouillard de vaporisation peut provoquer une irritation.
Autres dangers :

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Danger d'inflammabilité : Non combustible.

5.1. Moyens d'extinction

Aucune exigence particulière. Moyen approprié pour lutter contre l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun danger spécifique lié au mélange.

5.3. Conseils aux pompiers

Aucune mesure spéciale à prendre pour ce mélange.

RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Prendre des précautions afin d'éviter tout contact. Utiliser l'équipement de protection individuel décrit à la section 8.

Un déversement pourra rendre les sols glissants. Maintenir la zone exempte de toute obstruction. Observer les règlements.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour les grandes quantités, les contenir et les absorber ou les pomper dans des conteneurs adaptés pour leur élimination.

Pour les petites quantités, évacuer dans les égouts avec une grande quantité d'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se reporter aux conseils fournis aux sections 8 et 13.

RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

Durée de conservation : 24 mois dans les récipients d'origine scellés.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas mélanger avec d'autres produits. Suivre les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri du gel et à l'écart d'acides, d'agents fortement oxydants et de toute source d'inflammation. Conserver debout dans les récipients d'origine. Température de stockage recommandée 5-25°C.

7.3. Utilisations finales particulières

Utiliser conformément aux instructions du fabricant de la machine. La solution de travail doit être d'environ 0,5 % à une température de 55°C minimum. Le cycle de nettoyage doit être suivi d'un rinçage à l'eau claire avec l'ajout d'un produit de rinçage pour obtenir les meilleurs résultats. Consulter la fiche de données de sécurité du produit avant utilisation. Toujours suivre le mode d'emploi.

RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Non définies dans la norme britannique EH40.

8.2. Contrôles de l'exposition

Les mesures suggérées sont basées sur les méthodes d'utilisation générale et peuvent ne pas être appropriées à toutes les utilisations potentielles du produit. Il incombe à l'utilisateur de réaliser une évaluation des risques complètes de ses processus et systèmes de travail spécifiques.

Protection des yeux : Porter une protection des yeux appropriée au processus conformément à la norme BS EN 166.

Protection des mains : Porter des gants PVC ou en latex. Le choix exact des gants dépend des évaluations des risques spécifiques.

Protection du corps : Protection permettant d'éviter tout contact.

Protection respiratoire : Utiliser dans un endroit bien aéré.

Autre protection :

Équipement de protection individuelle :



Les exigences exactes en termes d'EPI doivent être déterminées suite à une évaluation des risques spécifique des processus réalisés.

Protection de l'environnement : Empêcher le mélange de s'écouler dans les cours d'eau.

RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Couleur : Jaune

Odeur : Caractéristique

Point de fusion/congélation : S/O

pH (type) : 11 1 % dans l'eau (type).

Point initial d'ébullition : 100°C

Inflammabilité : S/O

Temp. d'auto-inflammation : Sans objet.

Point d'éclair : Sans objet.

Pression de vapeur : 17,5 mm Hg à 20°C.

Viscosité : Fluide.

Propriétés explosives : Sans objet.

Limites d'explosivité inférieure supérieure : S/O

Propriétés oxydantes : Sans objet.

Solubilité : Miscible à l'eau.

Densité relative à 20°C (type) : 1,171

Densité de vapeur relative : Aucune donnée.

9.2. Autres informations

RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité

- 10.1. Réactivité** Incompatible avec les agents oxydants, les acides et les métaux sensibles aux alcalins, tels que l'aluminium.
- 10.2. Stabilité chimique** Stable aux conditions de stockage recommandées.
- 10.3. Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse ne devrait se produire.
- 10.4. Conditions à éviter** Températures extrêmes.
- 10.5. Matières incompatibles** Incompatible avec les agents oxydants, les acides et les matériaux sensibles aux alcalins, tels que l'aluminium.
- 10.6. Produits de décomposition dangereux** Aucun produit connu.

RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

- Toxicité aiguë : Mélange classé comme très toxique, catégorie 4. Voir la section 2.
- Corrosion/irritation cutanée : Mélange classé comme irritant pour la peau, catégorie 2. Voir la section 2.
- Lésions oculaires graves/irritation : Mélange classé comme provoquant des lésions oculaires, catégorie 1. Voir la section 2.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Ne contient aucun ingrédient sensibilisant.
- Mutagénicité sur les cellules germinales : Ne contient pas d'ingrédient mutagène.
- Cancérogénicité : Ne contient pas d'ingrédient cancérogène.
- Toxicité pour la reproduction : Ne contient pas d'ingrédient toxique pour la reproduction.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Ne contient aucun ingrédient toxique pour certains organes cibles lors d'une exposition unique.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Ne contient aucun ingrédient toxique pour certains organes cibles lors d'une exposition répétée.
- Toxicité par aspiration : Ne contient pas d'ingrédient dangereux par aspiration.

Voies d'exposition/Symptômes

- Contact avec les yeux : Provoque une irritation et des lésions graves.
- Contact avec la peau : Provoque une irritation grave.
- Inhalation : Aucun danger dans des conditions normales d'utilisation. Inhaler le brouillard de vaporisation peut provoquer une irritation.
- Ingestion : Toxicité modérée, provoque une irritation de l'appareil digestif.

- 11.2. Informations sur les autres dangers** Aucune donnée.

RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

- 12.1. Toxicité** Peut affecter les organismes aquatiques en raison du pH élevé en cas de déversement dans les cours d'eau sous forme non traitée.
- 12.2. Persistance et dégradabilité** Produit à base d'eau. Tous les ingrédients organiques sont biodégradables lorsqu'ils sont bien dilués.
- 12.3. Potentiel de bioaccumulation** Ne devrait pas présenter de risque de bioaccumulation.
- 12.4. Mobilité dans le sol** Ce produit est très soluble dans l'eau.
- 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ne contient aucun ingrédient évalué comme PBT ou vPvB.
- 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien** Aucune propriété perturbant le système endocrinien connue.
- 12.7. Autres effets néfastes** Aucun autre effet néfaste n'a été anticipé.

RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Les effluents rejetés peuvent normalement être évacués dans les égouts (selon les tolérances autorisées).
- Éliminer les grandes quantités par le biais d'une société d'élimination des déchets chimiques agréée.
- Les récipients nettoyés vides peuvent être recyclés lorsqu'une infrastructure est en place, mis en décharge ou incinérés, lorsque cela est autorisé.

RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport

- 14.1. Numéro ONU** Non classé
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU** S/O ()
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport** S/O **14.4. Groupe d'emballage** S/O
- 14.5. Dangers pour l'environnement** Non classé comme dangereux pour l'environnement pour le transport.
- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Aucune précaution spécifique.
- 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI** Non disponible pour le transport en vrac.

RUBRIQUE 15 : Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Contenu conformément au règlement CE n°648/2004 sur les détergents :

AEDT et ses sels 15-30 %

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

RUBRIQUE 16 : Autres informations

Mentions de danger relatives aux ingrédients (voir la section 3)

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

Date de parution : lundi 18 janvier 2021

Version n° : 3

Date d'impression : mardi 26 janvier 2021

Ce produit doit être conservé, manipulé et utilisé conformément aux bonnes pratiques industrielles et aux réglementations juridiques. Les informations contenues dans la présente fiche de données sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et visent à décrire les produits du point de vue des exigences de sécurité. Elles ne doivent donc pas être interprétées comme une garantie de propriétés spécifiques. Il revient aux utilisateurs de s'assurer de l'adéquation de ce produit à leurs propres applications.